Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 27/02/2024 à 18h35 Réference de l'AR : 052-215203670-20240223-4-DE

République Français Affiché le 27/02/2024 ; Certifié exécutoire le 27/02/2024

Département Haute-Marne

## Commune de Verbiesles

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 23 février 2024

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11                | 10       | 11                        |

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0 L'an 2024, le 23 février à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 février 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13 février 2024.

<u>Présents</u>: Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud; Mrs Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Eddie Pfister.

<u>Absente excusée</u>: Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

## 4 - Demande de subvention « Association prévention routière »

Après étude des demandes de subvention, Le Conseil Municipal, Délibère et décide.

de procéder au mandatement sur le chapitre 65, des subventions à l'association suivante sur le budget de l'exercice 2024 :

| ASSOCIATION                     | MONTANT DE LA<br>SUBVENTION |
|---------------------------------|-----------------------------|
| Association prévention routière | 70 €                        |

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait à Verbiesles, le 23 février 2024

Le Maire Nouve Marie Nouve Nou